



LES ACHARDS

COMMUNE de LES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 31 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 23
Nombre de conseillers représentés : 4
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 27

L'an deux mille vingt cinq, le trente et un mars à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le vingt cinq mars deux mille vingt cinq, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

Présents : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Luc RABILLARD, Evelyne BAUD, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Jean-Pierre CITEAU, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickaël ONILLON, Hélène LEMESLE, Sarah MICHON, Vincent BELLEAU, Antoine GUILLET, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Martial CAILLAUD, Isabelle LE BRUSQUET, Pauline CAILLONNEAU.

Absents donnant pouvoir : Nicole EDOUARD a donné pouvoir à Nathalie KARCHER, Patricia BLANCHARD a donné pouvoir à Hélène LEMESLE, Ingrid BERNARD a donné pouvoir à Lynda PRUVOST, Sophie CHATELIER a donné pouvoir à Sylvain MONIOT-BEAUMONT.

Absents excusés : Sarah RENAUD, Sébastien HULIN.

Absents : Corinne BRAUD, Paul MAZENS, Thony CHABOT, Stéphanie CHIFFOLEAU.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D31032025_07 : Bilan des acquisitions et cessions immobilières opérées au titre de l'année 2024

Vu l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la gestion des biens et opérations immobilières, disposant que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec la commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal.

Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.

Après avoir rappelé à l'Assemblée que la commune a conventionné avec l'Établissement Public Foncier (l'EPF) afin qu'il porte les acquisitions foncières de l'ilot Buton - quartier La Mothe, d'une part, et celles de l'ilot Charruyeau - quartier La Chapelle, d'autre part, Monsieur le Maire présente les acquisitions et cessions immobilières opérées au titre de l'année 2024 :

- Les acquisitions et cessions réalisées par l'EPF pendant l'année 2024 sont les suivantes :

Ilot BUTON : Sans objet

Date	Objet	Localisation	Contenance	Prix HT
/	/	/	/	/

Ilot CHARRUYEAU : Acquisitions :

Date	Objet	Localisation	Contenance	Prix HT
02/11/2024	Parcelle AC n°566	/	Non bâtie	2 250.00
02/11/2024	Parcelle AC n°564	/	Non bâtie	7 475.00
19/11/2024	Parcelle AC n°98	7 place de l'Église	Bâtie	240 000.00
15/11/2024	Parcelles AC n°86, 90, 187, 190	/	Non bâtie	1.00

➤ Les acquisitions réalisées par la commune pendant l'année 2024 sur le budget principal sont les suivantes :

Date	Objet	Localisation	Contenance	Prix
03/07/2024	Parcelles AO 321 - 323 -325 326 327	Rue Marthe REGNAULT	196 m ²	0€ - Prescription acquisitive
22/11/2024	Parcelles AC 548 et 549	Rue de la Vigne	1597 m ²	0€ - Rétrocession voirie le Chasselas (Vendée Habitat)
09/12/2024	Parcelle AC 173	La Grande Lucère	477 m ²	200 €
09/12/2024	Parcelles AD 4, 5 et 6	La Renolière	7 543 m ²	4000 € (Payé en 2025)

➤ Les cessions réalisées par la commune pendant l'année 2024 sur le budget principal sont les suivantes :

Date	Objet	Localisation	Contenance	Prix
21/02/2024	Parcelle AP 959	6 Impasse Jean de la Fontaine	1 277 m ²	51 080 €
10/06/2024	Maison - AP 960	7 Rue de Nantes	578 m ²	180 000 €
21/10/2024	Parcelles AP 952 et 954	32 Avenue Georges Clémenceau	116 m ²	11 832 €
19/11/2024	Maison -AE 171	81 rue de la Chapelle	1 349 m ²	160 000 €

➤ Les cessions réalisées par la commune au Lotissement Les Jonquilles pendant l'année 2024 sont les suivantes :

Lot	S ² cessible	Prix parcelle HT	Prix parcelle TTC	Année Vente
27	339	30 849 €	37 018 €	2024

➤ Les cessions réalisées par la commune au Lotissement Les Mares pendant l'année 2024 sont les suivantes :

Lot	S ² cessible	Prix parcelle HT	Prix parcelle TTC	Année Vente
21	392	49 000 €	58 800 €	2024
1	365	35 500 €	43 800 €	2024
15	400	50 000 €	60 000 €	2024
5	373	37 300 €	44 760 €	2024
8	498	62 250 €	74 700 €	2024
3	376	37 600 €	45 120 €	2024
19	341	42 625 €	51 150 €	2024
16	419	52 375 €	62 850 €	2024
10	345	43 125 €	51 750 €	2024
20	356	44 500 €	53 400 €	2024
2	388	38 800 €	46 560 €	2024
22	406	50 750 €	60 900 €	2024
7	381	47 625 €	57 150 €	2024

Où cet exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité prend acte du bilan des acquisitions et cessions immobilières opérées au titre de l'année 2024 sur le territoire de la commune des Achards par elle et par l'Établissement Public Foncier de Vendée avec lequel elle a conventionné.

La secrétaire de Séance,
 Lynda PRUVOST

Le Maire,
 Michel VALLA

Fait et délibéré à Les Achards,
 Les jour, mois et an susdits,
 Publié sur le site internet le 07/04/2025
 Au registre

